



GLASSEO

Politique en matière de droits humains

Introduction

Chez GLASSEO, nous reconnaissons l'importance des droits humains universels et nous engageons à les respecter et à promouvoir leur application dans toutes nos activités et dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Cette politique formalise nos engagements et sert de cadre pour évaluer, prévenir et remédier aux impacts négatifs que nos activités pourraient avoir sur les droits humains..



Champ d'application



Tous les collaborateurs de GLASSEO quel que soit leur statut ou leur localisation

Cette politique s'applique à :

Toutes les parties prenantes concernées, y compris les partenaires commerciaux, les fournisseurs et les communautés locales affectées par nos activités

Engagements clés

Respect des droits humains

Nous nous engageons à respecter les droits humains tels qu'énoncés dans :

- Les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.
- La Charte internationale des droits de l'homme ou la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Évaluation des impacts

Nous nous engageons à :

- Identifier et évaluer régulièrement les risques et impacts potentiels sur les droits humains dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement.

Remédiation des impacts

En cas d'impact négatif causé ou auquel nous avons contribué, nous nous engageons à :

- Mettre en place des mesures de remédiation appropriées.
- Collaborer avec les parties prenantes concernées pour résoudre les problèmes de manière équitable et transparente.

Mise en œuvre

Gouvernance

- Cette politique a été approuvée par le Dirigeant de Glasseo en date de février 2026.
- Elle est supervisée par la responsable RSE, qui veille à sa mise en œuvre et à son suivi.

Sensibilisation et formation

Nous nous engageons à :

- Informer et sensibiliser nos collaborateurs et partenaires commerciaux sur les principes fondamentaux des droits humains par la présentation et le partage du résultat de l'étude d'impact Droits humains sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.
- Sensibiliser les parties prenantes internes et externes à l'importance de cette politique par la diffusion de notre charte achat responsable et du rapport d'impact droit humain réalisé en 2026

Surveillance et rapport

- Nous réalisons un rapport RSE tous les 2 ans, nous évaluons de façon biannuelle la pertinence de cette politique et publions un rapport sur nos avancées et nos efforts.
- Les progrès et les défis sont communiqués publiquement dans notre rapport RSE publié sur notre site internet

Responsabilités et partenariats

Responsabilités

- **Collaborateurs** : Adhérer aux principes énoncés dans cette politique et signaler tout manquement.
- **Direction** : Garantir l'intégration des engagements en matière de droits humains dans les décisions stratégiques.



Collaboration avec les parties prenantes

- Nous travaillons en étroite collaboration avec les organisations locales, les ONG et d'autres entreprises pour promouvoir et renforcer les droits humains dans nos opérations.

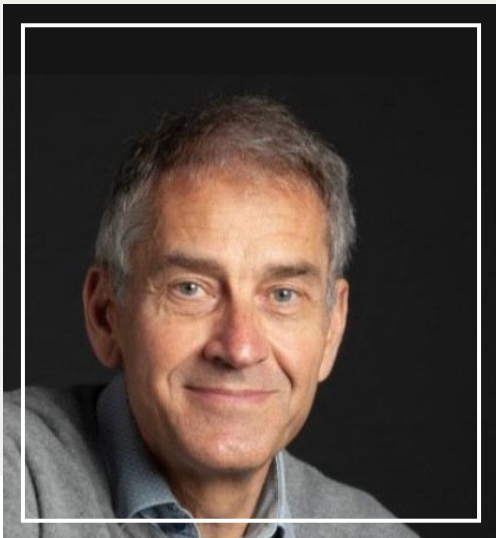


Accessibilité de la politique

- Cette politique est publique et accessible via notre site web sur la page Glasseo <https://www.glasseo.com/le-pare-brise-positif>
- Pour toute question ou signalement lié aux droits humains, veuillez utiliser le formulaire de réclamation sur la page Glasseo <https://www.glasseo.com/vous-nous> - via un formulaire.



Validation



Nom : Luc DELBREIL
Titre : Dirigeant
Date : 20 février 2026

